

NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS DU 29 AVRIL 2020



Le réseau de l'Université du Québec propose dans le numéro avril-mai 2020 du magazine *Québec Science* un bulletin d'information intitulé *Recherche autochtone, aller de l'avant*. Dans ce dossier spécial, découvrez comment les activités de recherche menées par, pour et avec les Premiers Peuples progressent au Québec.

RÉUNION DU 29 AVRIL 2020 (2020-5-AG)

INFORMATION

État de situation dans le réseau relativement aux mesures prises pour prévenir la propagation de la COVID-19

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs sont informés de l'évolution des activités d'enseignement et de recherche dans les établissements du réseau en raison de la pandémie COVID-19.

Parmi les sujets abordés, la reprise graduelle des activités de recherche qui devra respecter les consignes sanitaires en vigueur. À cet effet, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) ainsi que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ont publié des guides pour soutenir notamment les universités dans les étapes du déconfinement. Des renseignements ont également été donnés sur le trimestre d'été et la préparation du trimestre d'automne 2020.

PROCESSUS DE CONSULTATION EN VUE DE LA DÉSIGNATION D'UN CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Rectorat de l'UQTR

Le premier mandat de M. Daniel McMahon à titre de recteur de l'UQTR prendra fin le 7 février 2021. M. McMahon ayant signifié sa décision de ne pas solliciter un renouvellement de mandat, un processus de

consultation en vue de la désignation d'une personne pour assumer le rectorat de l'UQTR a été enclenché.

L'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres au comité de sélection **Magda Fusaro**, rectrice de l'UQAM, et **Elisabeth Bussé**, coach professionnelle et personnelle, Elisabeth Bussé inc.

En plus des personnes précitées, le comité de sélection est composé de Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, Lyne Pépin, présidente du conseil d'administration de l'UQTR, et Yves Lachapelle, professeur à l'UQTR. André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec, agit comme secrétaire du comité.

Aussi, sur la recommandation du conseil d'administration de l'UQTR, l'Assemblée des gouverneurs a pris acte des critères de sélection et a établi l'étendue et la durée de la consultation.

NOMINATIONS

Conseil des études

L'Assemblée des gouverneurs a nommé au Conseil des études **Sylvie Genest**, professeure à l'UQAM, et **Érik Langevin**, professeur à l'UQAC, comme membres désignés par le corps professoral pour un mandat de trois ans, à compter du 29 avril 2020 jusqu'au 28 avril 2023.

Comité de retraite du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé comme membres du comité de retraite du RRUQ à titre de représentants de leur établissement :

- **Dominique Biron**, vice-rectrice aux affaires administratives de l'UQAC, pour un mandat de trois ans, à compter du 7 mai 2020 jusqu'au 6 mai 2023;
- **Guy Dufour**, directeur de l'administration et secrétaire général de l'ENAP, pour la durée non écoulée du mandat de Jean-Pierre Mailhot, soit du 29 avril 2020 au 17 février 2021.

Comité exécutif de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres au Comité exécutif pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 :

- **Luc-Alain Giraldeau**, directeur général de l'INRS;
- **Jean-Pierre Ouellet**, recteur de l'UQAR;
- **Yves Bergeron**, professeur à l'UQAM et à l'UQAT;
- **Elisabeth Bussé**, coach professionnelle et personnelle, Elisabeth Bussé inc.;
- **Monique Landry**, consultante en management et ressources humaines;
- **Annie Tremblay**, présidente de la firme Essence conseil stratégique.

Comité d'éthique des membres de l'Assemblée des gouverneurs

L'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres **Monique Landry**, consultante en management et ressources humaines, au comité d'éthique pour un mandat de trois ans, soit du 30 avril 2020 au 29 avril 2023. Madame Landry agit à titre de présidente du comité.

Comité d'audit de l'Assemblée des gouverneurs

L'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres **Annie Tremblay**, présidente de la firme Essence conseil stratégique, au comité d'audit pour un mandat de trois ans, soit du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2023. Madame Tremblay agit à titre de présidente du comité.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Délivrance des diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a délivré 52 diplômes à des étudiants de l'UQAT (15), de l'INRS (12), et de l'ÉTS (25). Depuis la création de l'Université du Québec en 1968, l'Assemblée des gouverneurs et le conseil d'administration de l'UQAM, qui décerne ses propres diplômes, ont délivré 738 685 diplômes.

Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Le programme FODAR appuie les orientations stratégiques déterminantes pour le développement du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche et création. L'Assemblée des gouverneurs a adopté les orientations 2020-2021 du FODAR qui prévoient les trois volets suivants : Grandes initiatives réseau, Communauté réseau et Développement institutionnel.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé [*Fonds de développement académique du réseau \(FODAR\) 2020-2021*](#).

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Marges de crédit bancaires de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'Université du Québec à :

- contracter des marges de crédit bancaires aux fins du financement à court terme :
 - de projets autofinancés, pour un montant maximum de 7 272 000 \$,
 - de l'emprunt pour le redressement des bases de financement, pour un montant maximum de 12 965 000 \$,
 - des dépenses en immobilisations subventionnées, pour un montant maximum de 233 500 000 \$,et ce, pour la période du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021;
- négocier ces marges de crédit par voie d'emprunts, de billets à ordre ou d'acceptations bancaires;
- émettre et négocier des emprunts, des billets à ordre ou des acceptations bancaires et prendre tout engagement à cet égard dans le cadre des marges de crédit susmentionnées;

le tout, sous réserve de l'approbation du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Remboursement, par l'Université du Québec aux établissements, des dépenses d'investissements effectuées en 2020-2021

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'Université du Québec à rembourser aux établissements les sommes prévues au cadre budgétaire d'investissements 2020-2021, en attente de l'adoption du budget d'investissements consolidé, et les dépenses en nouvelles initiatives pour les projets préalablement autorisés par le gouvernement. Il est entendu que les sommes remboursées seront ajustées pour tenir compte de la confirmation ultérieure des enveloppes et des projets d'investissements approuvés par le gouvernement au Plan quinquennal des investissements universitaires.

**RÉUNION SPÉCIALE DU 29 AVRIL 2020
(2020-6-AG-S)**

Modification du règlement général 4 *Pouvoirs des instances statutaires*

L'Assemblée des gouverneurs a modifié le règlement général 4 *Pouvoirs des instances statutaires* afin de confirmer le rôle et les responsabilités de l'Assemblée des gouverneurs dans le processus d'approbation des renouvellements des assurances collectives, et ce, dans le respect des dispositions des conventions collectives et des protocoles.

Ainsi, le paragraphe s) a été ajouté à l'article 2 dudit règlement qui prévoit que l'Assemblée des gouverneurs approuve les conditions de renouvellement des contrats d'assurances collectives sur recommandation du comité réseau sur les assurances collectives (CRAC).

Cet amendement entrera en vigueur dès sa publication dans la Gazette officielle du Québec prévue le 16 mai 2020.